

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Denis JUILIEN

Tél.: 02 41 87 33 36

Mail: d.juilien @inao.gouv.fr

N/Réf: IC 53/ME/ Avis 05-2017

Objet : Augmentation de la capacité de stockage d'un silo

Commune de Cossé-le-Vivien



Préfecture de la Mayenne Direction de la Citoyenneté Bureau des procédures environnementales et foncières 46 rue Mazagran CS 91507 53015 LAVAL CEDEX

Angers, le 15 mai 2017

A l'attention de Mme VRILLAUD-PICHER

Par courrier en date du 18 avril 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, un dossier présenté par la SAS HAUTBOIS qui souhaite augmenter la capacité de stockage de céréales du silo existant situé au lieu-dit "La Besnardière" sur la commune de Cossé-le-Vivien.

La commune de Cossé-le-Vivien est incluse dans l'aire géographique :

- des appellations d'origine protégée (AOP) "Maine-Anjou" et "Pommeau du Maine" ;

- des indications géographiques protégées (IGP) : "Bœuf du Maine", "Cidre de Bretagne" ou "Cidre breton", "Volailles de Bretagne", "Volailles de Janzé", "Volailles de Loué", "Volailles du Maine" et "Œufs de Loué".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP/IGP concernées.

Pour le Directeur de l'INAO, Et par délégation, le Délégué Territorial

Pascal CELLIER

Copie DDT 53

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire SITE D'ANGERS 16 rue du Clon 49000 ANGERS TEL 02 41 87 33 36 www.inao.gouv.fr

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire SITE D'ANGERS 16 rue du Clon 49000 ANGERS TEL 02 41 87 33 36 www.inao.gouv.fr